

ANTWERP ENDUROCROSS

DIMANCHE 29 mai 2016

1. DEFINITION

Le vzw Racing Center organisera le 29 mai 2016 sur le parking du RAFC Antwerp à Derune 3^e édition de l'Antwerp EnduroCross. Cette manifestation sera régie par le Code Sportif International, le Code Sportif National et son annexe enduro et le présent règlement.

Le coureur s'engage à respecter ces règlement par son inscription.

2. CIRCUIT

L'épreuve se déroulera sur un circuit mixte (asphalte, terre, sable) et plusieurs obstacles (troncs d'arbre, containers,...) tracé au domaine du parking de RAFC Antwerp. Il s'agit d'une combinaison du motocross et enduro inspiré sur le règlement FIM Superenduro indoor.

3. PILOTES ADMIS

L'épreuve est accessible aux détenteurs d'une licence nationale et internationale enduro, MotoCross, Trial et Supermoto 2016 (FMWB/VMBB). Les non-licenciés devront souscrire sur place une licence 1 manifestation enduro auprès du délégué FMB/VMBB sur place.

Les coureurs détenteurs d'une licence étrangère devront joindre une autorisation de sortie de leur FMN (fédération reconnue par la FIM) à leur formulaire d'inscription.

Les coureurs seront répartis en plusieurs groupes pour les qualifications. Ces groupes seront répartis par l'organisateur sur base des inscriptions reçues.

4. MOTOS ADMISES

Les motos devront être conformes au règlement technique FMB enduro 2016 ou au règlement technique FMB Motocross 2016. Ces règlement peuvent être consultés sur le site web de la FMB (www.fmb-bmb.be) dans la rubrique sport/enduro/règlements.

La limite du bruit est de 90 DbA.

4BIS TAPIS ENVIRONNEMENT

Chaque coureur doit être en possession d'un tapis environnemental conforme aux règlements en vigueur. Ce tapis doit être placé sous la moto.

5. NUMERO DE COURSE

Les numéros de course seront communiqué aux coureurs lors de leur inscription. L'organisateur fournira sur place les numéros de course aux coureurs inscrits.

6. INSCRIPTIONS

Le prix d'inscription est de 45 EUR payable à vzw Racing Center.

Le formulaire d'inscription devra être envoyé dûment rempli au secrétariat du vzw Racing Center pour le 20 mai 2016. Après cette date un supplément administratif de 15 EUR pourra être demandé.

Les inscriptions seront automatiquement clôturées lorsque 80 coureurs se sont inscrits.

7. ASSURANCES

vzw Racing Center a souscrit une assurance Responsabilité Civile couvrant la responsabilité des pilotes en cas d'un accident lors de l'épreuve. Cette assurance est conforme aux législation belge. Chaque accident doit faire l'objet d'un rapport du médecin de l'épreuve.

8. PARC DES COUREURS

Le parc des coureurs sera accessible à partir de samedi 28 mai 2016 à 18h00.

9. CONTROLES ADMINISTRATIVES

Le contrôle des documents et la délivrance des licences 1 manifestation et accréditations se fera le samedi 28 mai de 18h00 à 21h00 et le dimanche 29 mai de 7h00 à 9h00. Sans accréditation le coureur ne pourra pas quitter le parc fermé.

10. CONTROLES TECHNIQUES

Tous les véhicules devront être présentés pour le contrôle technique 1 heure avant l'heure prévue de la première session d'essai.

11.. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Une formule de qualifications, repêchages, demi-finales et finales sera appliqué. Chaque coureur participera à au moins 3 manches. Un maximum de 10 coureurs par épreuve pourront participer. Le départ sera donné avec une grille de départ.

Le programme définitif de l'épreuve sera publié après la clôture des inscriptions.

12. MODIFICATION DU REGLEMENT

L'organisateur a le droit, en accord avec le Directeur de course, de modifier le présent règlement particulier lorsqu'il estime nécessaire pour le bon déroulement de l'épreuve.

13. RECLAMATIONS

Uniquement les réclamations qui sont introduites conformément au Code Disciplinaire FMB, le règlement enduro ou motocross FMB et ce règlement particulier seront pris en compte.

14. OFFICIELS

Directeur de course: Ivan Vogeleer
Adjoints: Christian Dejasse, François Dewolf, Christian Masson
Econome : Julien Vanborm
Commissaire d'organisation: Kenny Palinx
Resp. Technique.: Adelin Naessens, Patrick Roels
Chronométrage: Andy Rouvrois, Ann Houben, Danny Nijs
Environnement : Laurent Delbroek

16. ORGANISATION

Racing Center Events vzw
Personnes de contact: Lutgard Van der Velden, Kenny Pulinx
Adresse: Middelmolenlaan 12-16 2100 Deurne
TEL: 03/324.39.80
GSM: 0475/65.39.80
E-Mail: lutgard@racingcenter.be – kenny@racingcenter.be
Internet: www.racingcenter.be